



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

construction aéronautique

Question écrite n° 119838

Texte de la question

M. Gérard Bapt attire l'attention de Mme la ministre de la défense sur la situation paradoxale dans laquelle se trouve la direction des centres de recherche du groupe EADS, dans le contexte du différend franco-allemand concernant la maîtrise de la technologie des matériaux composites pour arriver à un accord de répartition du plan de charge de construction de l'A 350 ; il apparaît surprenant qu'une réserviste de l'US Air Force soit en poste à la direction des centres de recherche du groupe, y compris concernant l'A 400 M, futur avion de transport militaire européen. Cette situation est d'autant plus surprenante que cette personne s'était vu refuser par la DST son habilitation d'accès à certains sites français de fabrication de la filière armement d'EADS. Il lui demande, en conséquence, s'il lui apparaît approprié que, dans l'actuel contexte de compétition entre l'Europe et les USA dans le domaine aérospatial civil et militaire, un officier de réserve de l'armée US soit en charge des centres de recherche d'EADS.

Données clés

Auteur : [M. Gérard Bapt](#)

Circonscription : Haute-Garonne (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 119838

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : défense

Ministère attributaire : défense

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 mars 2007, page 2295